



Communiqué FO/SPS/UFAP

Dans le cadre de la cérémonie d'intronisation du Chef d'établissement du CP SEYSSES prévue le 7 septembre 2022, en présence du Directeur de l'administration pénitentiaire et du Directeur interrégional de TOULOUSE, les organisations professionnelles du CP SEYSSES, conscientes des innombrables difficultés que nous rencontrons depuis maintenant trop longtemps sur l'établissement et ses antennes, ont décidé d'unir leur force autour d'une plateforme de revendications communes.

L'entente syndicale FO/SPS/UFAP exige de notre administration de tutelle, lors de cette cérémonie d'intronisation, d'être reçue pour qu'un accord écrit soit acté, à l'issue de cette rencontre, sur l'ensemble des points suivants :

- ✓ Le renouvellement des postes vacants dans le Corps d'Encadrement et d'Application non remplacés à ce jour ainsi que la création de nouveaux emplois prenant en compte l'actuelle surpopulation pénale qui produit une charge de travail supplémentaire.
- ✓ La création d'emplois supplémentaires fléchés et le remplacement des postes vacants en personnel des corps (PA, PT et SPIP), pour faire face à la surcharge de travail engendré par la surpopulation carcérale.
- ✓ Un véritable plan d'action pour la formation professionnelle de tous les personnels avec les moyens humains et financiers pour l'accompagner.
- ✓ La remise en état ou le renouvellement de l'ensemble du matériel sécuritaire qui actuellement fait défaut sur l'établissement (vidéo, alarme périmétrique, filet anti projection, trappe de désenfumage...).
- ✓ La mise en place de canaux de communication (ICOM) uniques pour chaque structure et une priorité donnée aux agents en poste au PCI sur l'ensemble des communications ainsi que le renouvellement de l'ensemble du parc DECT.
- ✓ L'affectation, sans délai au 1^{er} étage des EMAH 1 et 2, de tous les CCR et PPSMJ travaillant aux ateliers, pour une meilleure organisation de travail.

- ✓ Un protocole d'accord permanent passé entre l'administration pénitentiaire et les services hospitaliers, dans le cadre des extractions médicales d'urgences.
- ✓ Un profilage adaptés des PPSMJ placées sur des structures telles que le QSL ou la SAS et non du remplissage sous prétexte de désengorgement comme c'est le cas maintenant.
- ✓ Le passage des agents de l'équipe des parloirs en postes fixes permanent et non plus en PFNA comme c'est le cas. Dans le but de rendre cette fonction plus attractive (les personnels n'ayant à ce jour aucun week-end complet en repos).
- ✓ Une application de la note concernant le port du gilet pare-lame en adéquation avec les conditons de travail des personnels en détention et la légalisation du port du tee-shirt en fonction des saisons.
- ✓ La création d'une salle de musculation et d'une crèche pour tous les personnels.
- ✓ L'agrandissement et la sécurisation vidéo du parking du personnel.
- ✓ Un dialogue social intelligent et constructif prenant en compte l'ensemble des organisations professionnelles présentes sur l'établissement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Cependant, nous ne pourrons obtenir satisfaction sur l'ensemble ou une partie de ces revendications si nous partons au combat sans soldat et en ordre de bataille dispersé...

C'est pourquoi, dès à présent et si tu te sens concerné(e) par tes actuelles conditions de travail et de sécurité, ta présence est indispensable à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 29 Août 2022 à 19H15 dans la salle de formation du mess. A l'issue, nous te confirmerons les modalités d'actions...

Dans l'attente, nos plus sincères amitiés syndicales

Les Secrétaires Locaux **FO/SPS/UFAP**

Jérôme COMBELLES



David MATHIEU



Frédéric LE STANC

